

REGLEMENT DU PARCOURS DECOUVERTE

I.	Objectifs	2
II.	Inscriptions.....	2
III.	Convocation	2
IV.	Matériel, équipement nécessaire	3
V.	Information aux concurrents	3
VI.	Appel des équipes	3
VII.	Matériel fourni par l'organisation.....	3
VIII.	Temps de référence	4
	(1) Km-effort.....	4
	(2) Distance à parcourir.....	4
	(3) Calcul du temps de référence.....	4
IX.	Randonnée	4
	Itinéraire tracé sur la carte.....	4
X.	Les Récompenses	5
	Temps réalisé par l'équipe par rapport au temps de référence ⁽²⁾	5
	Réponses correctes aux questions.....	5
	Report des bornes sur la carte IGN 1/25000	5
XI.	Résultats officiels	6
XII.	Jury	6
XIII.	Assurances	6

I. OBJECTIFS

Le premier Rando Challenge® catégorie « Découverte » dans le département du Gard est un événement convivial et ludique, sportif et culturel.

Il vise à promouvoir une pratique sportive de la randonnée pédestre, en relation avec une sensibilisation des participants à une richesse patrimoniale tant naturelle que culturelle.

Son organisation conjointe par, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gard (CDRP30), l'association REVE de Valleraugue et le Comité Régional Occitanie de la Randonnée Pédestre, valorise la présence d'un noyau associatif dynamique.

A partir d'un parcours de 8 à 12 Km-effort⁽¹⁾, chaque équipe effectue le circuit proposé en respectant une vitesse moyenne définie et en répondant correctement aux questions (ACM) posées tout au long du parcours. Les équipes composées de 2 à 6 concurrents titulaires – ou non - d'une licence fédérale, partent à intervalles réguliers de 2 minutes. Cet intervalle pourra être adapté selon le nombre d'équipes de sorte que les départs s'étalent sur 1h20 au maximum (40 équipes maximum)

II. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par équipe de 2 à 6 concurrents.

Les inscriptions se font à l'aide du formulaire d'inscription disponible sur :

[Office de Tourisme de Valleraugue](#) :

Internet : www.causses-aigoual-cevennes.org/tourisme/2016/10

Les inscriptions - limitées à 40 équipes - sont ouvertes du 31 mars au 7 juin 2017, cachet de la poste faisant foi. Le formulaire est à adresser à l'Office de Tourisme de Valleraugue, coordonnées ci-dessous:

Maison de Pays, OT
7, quartier des Hortes
30570 Valleraugue
Tél : 04 67 64 82 15
Email : office.tourisme.valleraugue@wanadoo.fr

III. CONVOCATION

Les équipes, recevront par courriel une convocation au moins 7 jours avant le jour J, avec leur heure de départ prévu.

Les équipes devront se présenter le jour J, 30mn avant leur heure de départ :

Station de Prat Peyrot, Col de Prat Peyrot (Coordonnées UTM : 31T 0544115/4884950)

IV. MATERIEL, EQUIPEMENT NECESSAIRE

Individuellement, chaque participant doit avoir son équipement habituel pour la randonnée pédestre (chaussures et vêtements adaptés, sac à dos, réserve d'eau adaptée, pharmacie personnelle, couverture de survie, veste de protection ...) plus le repas de midi (pique-nique).

D'autre part, il est vivement recommandé par équipe de disposer :

- D'un téléphone portable (dont le n° sera communiqué à l'organisation)
 - Carte IGN Top 25 n° 2641 ET conseillée mais pas obligatoire,
 - D'une trousse de secours
 - Du matériel de lecture de carte : curvimètre, loupe, décimètre, ficelle,
 - D'une boussole, éventuellement altimètre (la dénivelée sera donnée)
 - De crayon, stylos, papier.....
- Les GPS et autres applications sont interdits.

V. INFORMATION AUX CONCURRENTS

Avant l'appel individuel des équipes, une information détaillée (« Briefing ») sur le fonctionnement de l'épreuve vous sera proposée.

Cette information porte sur :

- Les documents qui vous sont fournis au départ,
- Un rappel sur les espaces protégés « Parc National des Cévennes » par exemple : interdiction de jeter des détritrus, sacs à déchets fournis,
- Le calcul du temps de parcours (Km-effort⁽¹⁾, etc.),
- Le pointage des balises sur la carte,
- Les réponses aux Affirmations à Choix Multiples (ACM) à chaque balise,
- Le mode de classement des équipes.

VI. APPEL DES EQUIPES

Chaque équipe sera appelée 15 minutes avant son heure de départ pour vérification du matériel et équipement, et pour recevoir les dernières consignes de l'organisation.

En cas de non présentation de l'équipe complète, à l'heure prévue, le départ pourra être différé en fonction des impératifs de l'organisation.

VII. MATERIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION

Au moment du départ l'organisation remettra à chaque équipe une enveloppe contenant :

- Un extrait indéchirable en couleurs (à rendre à l'arrivée) de la carte IGN au 1/25.000° avec le parcours entièrement tracé (surligné) et une 2^{ème} pour faire les calculs avec quelques infos au verso (vitesse, calcul, tél.),
- Le nombre de balises à découvrir sur le parcours,
- Une fiche de contrôle, à rendre à l'arrivée après l'avoir poinçonnée aux balises disposées tout au long du parcours, en fonction des réponses aux ACM
- Une épingle à nourrice pour pointer la position estimée des balises sur la carte
- Diverses documentations et informations historiques, géographiques ou culturelles qui pourront vous aider à répondre aux ACM. Un sac à déchets.

VIII. TEMPS CIBLE

(1) Km-effort

1 Km-effort = 1 Km à plat = 100m de dénivelée positive

(2) Distance à parcourir

La distance à parcourir correspond à la longueur de l'itinéraire tracé sur la carte.

(3) Calcul du temps cible

Nombre de Km-effort⁽¹⁾ divisé par la vitesse moyenne imposée (en Km/h), auquel s'ajoute un forfait horaire pour : étude de la carte, calcul du temps de parcours, réponses aux ACM et repas.

Exemple :

V = Vitesse moyenne imposée = 3 Km/h

L = Parcours 7 Km = 7 Km-effort⁽¹⁾

D = Cumul dénivelés positifs = 200 m = 2 Km-effort⁽¹⁾

F = Forfait complémentaire pour préparation sur carte et pour le repas = 45'

Temps de référence = $(L + D) / V + F = (7 + 2) / 3 = 3h + F 45' = \mathbf{3h45'}$

IX. RANDONNEE

IMPORTANT: Le parcours traverse des espaces protégés (Parc National des Cévennes), et il est impératif de ne pas quitter chemins et sentiers.

Tout manquement à ces règles sera **sanctionné par une disqualification immédiate de l'équipe.**

Le parcours doit se faire dans un temps le plus proche possible du temps de référence calculé par les organisateurs et dans le sens horaire.

Itinéraire tracé sur la carte

- Le parcours est tracé sur la carte et balisé sur le terrain (balisage jaune PR et/ou ruban jaune)
- Les équipes devront respecter ce parcours : **2 boucles en 8, sens « horaire »**
- Les équipes devront effectuer le parcours de manière à découvrir les bornes disposées sur le parcours – soit directement, soit à proximité – d'un emplacement caractéristique du terrain et nettement identifiable sur la carte, et sur lesquelles figurent les ACM auxquelles elles devront répondre.

Après avoir pris connaissance du matériel remis par l'organisation, il est demandé à l'équipe de :

- Calculer la longueur de l'itinéraire complet². **La dénivelée vous sera fournie.**
- Calculer son temps cible et par conséquent son heure d'arrivée (HA) optimale : heure de départ (HD) + temps cible et le donner à l'organisateur pour inscription sur la fiche de contrôle.

En cours de parcours :

- La position de chaque balise rencontrée devra être reportée aussi précisément que possible sur la carte indéchirable en « perforant » celle-ci avec l'aiguille fournie au départ.
- A chaque balise rencontrée figure une affirmation à choix multiples (trois propositions dont une ou plusieurs possibles). A l'aide de la « pince à empreinte » rattachée à la balise, la fiche

de contrôle sera poinçonnée dans la – ou les – case(s) correspondant à la – ou les – réponse(s) possible(s) et ceci dans la colonne associée au numéro de la balise.

Les membres de l'équipe doivent rester ensemble à tout moment jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée. Des contrôleurs mobiles se trouveront sur le parcours, et en cas de dissociation constatée, l'équipe se verra infliger 20 points de pénalité.

Un atelier pédagogique sera mis en place sur la zone de départ afin d'expliquer aux concurrents la procédure. 2 personnes seront également présentes à la 1^{ière} balise.

X. LES RECOMPENSES

Les Récompenses seront attribuées en tenant compte des éléments suivants :

Temps réalisé par l'équipe par rapport au temps de référence

Une pénalité d'un point par minute d'écart avec le temps de référence des organisateurs est décomptée.

Notez bien : **ce n'est pas une course**, ce n'est pas l'équipe qui aura été la plus rapide qui aura le meilleur résultat, car le temps de base idéal est calculé sur une moyenne fixée par l'organisation et qui vous sera communiquée.

Exemple : parcours de 6 Km à la moyenne de 3 Km/h et un forfait de 1h pour préparation et repas, soit un temps idéal de 3 h 00.

Temps de l'équipe A : 3 h 05 mn = 5 points de pénalité,

Temps de l'équipe B : 2h 50 mn = 10 points de pénalité.

Le temps officiel de **l'équipe complète** (au départ et à l'arrivée) est décompté à partir de l'instant où elle reçoit l'enveloppe contenant la carte indéchirable, la fiche de contrôle et les consignes jusqu'au moment où elle rend la carte plastifiée et la fiche de contrôle à l'arrivée (arrondi à la minute supérieure).

Réponses correctes aux questions

A chaque borne rencontrée sur le parcours vous devez répondre à une affirmation à choix multiple (ACM) en poinçonnant, avec la pince, la (ou les) bonne (s) case (s) (A, B ou C) sur la fiche contrôle.

5 points de pénalité sont décomptés par réponse fautive ou incomplète. 20 points en cas d'absence de réponse ou de mauvais poinçon.

Report des bornes sur la carte IGN 1/25000

L'emplacement des bornes devra être reporté sur la carte indéchirable à l'aide de l'épingle fournie ; 10 points de pénalité sont décomptés par borne mal positionnée sur la carte (tolérance fixée à 75m de diamètre sur le terrain, soit 3mm sur la carte).

15 points par borne manquante.

Les équipes les plus perspicaces et présentes, seront récompensées en fonction des pénalités obtenues dans les différents domaines. Pas de classement général.

XI. RESULTATS OFFICIELS

Les résultats officiels sont calculés au fur et à mesure de l'arrivée des équipes et ils seront communiqués après l'arrivée de toutes les équipes.

XII. JURY

Un jury officiel de 3 personnes est désigné par l'organisation. Il examinera toutes les réclamations éventuelles ou les situations imprévues. Ses décisions sont sans appel.

XIII. ASSURANCES

L'organisateur assure en Responsabilité Civile et Accidents Corporels tous les participants régulièrement inscrits, ainsi que les bénévoles de l'organisation.

Fait à Montpellier le 28 février 2017

L'organisateur

Pour toute information sur ce règlement contacter :

Jean-Pierre CASTANIER

Référent Régional

06 84 03 01 46

Danielle CASTANIER

06 43 03 39 03